



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2018-246

PUBLIÉ LE 17 AOÛT 2018

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-08-14-002 - Arrêté portant approbation de l'avenant numéro 1 à la convention constitutive du "Groupement de Coopération Sanitaire Pharma-Hauts-de-France" (116 pages)

Page 3

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-08-14-002

Arrêté portant approbation de l'avenant numéro 1 à la convention constitutive du "Groupement de Coopération Sanitaire Pharma-Hauts-de-France"

DECISION
DOS-SDES-AUT N°2018-45
PORTANT APPROBATION DE L'AVENANT NUMERO 1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU « GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA-HAUTS-DE-FRANCE »

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L.6133-1 à L.6133-7 et R.6133-1 à R.6133-30 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1650 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique Ricomes en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire (GCS) ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts de France du 26 octobre 2016 portant approbation de la convention constitutive du «groupement de coopération sanitaire Pharma Hauts de France» ;

Vu la décision du 03 juillet 2018 portant délégations de signature de directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu la décision de la directrice générale de l'ARS Hauts de France du 13 juillet 2018 portant transformation du centre hospitalier interdépartemental de Clermont résultant d'un changement de son ressort et modification de sa dénomination ;

Vu le compte-rendu de l'assemblée générale du groupement du 22 juin 2018 approuvant l'avenant numéro 1 ;

Vu l'avenant n°1 à la convention constitutive du «groupement de coopération sanitaire Pharma Hauts de France» signé le 22 juin 2018 par le représentant légal de chacun des membres du groupement ;

DECIDE

Article 1^{er} – L'avenant numéro 1 à la convention constitutive du «groupement de coopération sanitaire Pharma Hauts de France», figurant en annexe unique de la présente décision, est approuvé.

Article 2 – Suite aux adhésions introduites par avenant numéro 1, les membres du groupement sont les suivants :

- le centre hospitalier de Béthune
27 rue Delbecque, 62408 Béthune Cedex
- le centre hospitalier de Valenciennes
114 avenue Desandrouins, 59322 Valenciennes Cedex
- le centre hospitalier de Roubaix
37 rue de Barbieux, 59056 Roubaix
- le centre hospitalier de Douai

route de Cambrai, 59507 Douai

- l'établissement public de santé mentale Saint-André
193 rue du Général Leclerc BP 4, 59871 Saint-André-lez-Lille cedex
 - le centre hospitalier d'Arras
boulevard Besnier 62022 Arras
 - le centre hospitalier de Tourcoing
155 rue du Président Coty, 59200 Tourcoing
 - l'établissement public de santé mentale de Saint-Venant
20, rue de Busnes BP 30, 62350 Saint-Venant
 - le centre hospitalier de l'arrondissement de Montreuil
route départementale 140, 62180 Rang-du-Fliers
 - le centre hospitalier d'Aire-sur-la-Lys
quai des Bateliers, 62120 Aire-sur-la-Lys
 - le centre hospitalier d'Armentières
112 rue Sadi Carnot, 59280 Armentières
 - l'établissement de santé mentale des Flandres
790 route de Locre, 59270 Bailleul
 - le centre hospitalier de Bapaume
55 rue de la République, 62453 Bapaume
 - le centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
33 rue Jacques Monod 62321 Boulogne-sur-Mer cedex
 - le centre hospitalier de Calais
1601 boulevard des Justes BP 339, 62107 Calais cedex
 - le centre hospitalier de Cambrai
516 avenue de Paris, 59400 Cambrai
 - l'établissement de santé mentale IDAC
route de Widehem BP 129, 62176 Camiers
 - le centre hospitalier de Comines
72, rue de Quesnoy 59560 Comines
 - le centre hospitalier de Denain
25Bis rue Jean Jaurès, 59220 Denain
 - le centre hospitalier d'Hénin-Beaumont
585 avenue des Déportés, 62110 Hénin-Beaumont
-
- le centre hospitalier d'Hautmont
136 rue Gambetta, 59330 Hautmont
 - le centre hospitalier d'Hazebrouck
1 rue de l'Hôpital, 59190 Hazebrouck
 - le centre hospitalier d'Hesdin
13 boulevard Richelieu, 62140 Hesdin
 - le centre hospitalier de Lens
99, route de la Bassée 62300 Lens
 - le centre hospitalier de Le Quesnoy

- 90, rue du 8 mai 1945 59530 Le Quesnoy
- le groupe hospitalier de Loos Haubourdin
29, rue Henri Barbusse 59320 Haubourdin
 - l'EHPAD Les Provinces du Nord
44 rue du Lazaro, 59700 Marcq-en-Barœul
 - l'EHPAD Paul Cordonnier
4 rue Maurice Genevoix, 59700 Marcq-en-Barœul
 - le centre hospitalier de Maubeuge
13 boulevard Pasteur, 59600 Maubeuge
 - le centre hospitalier de la région de Saint-Omer Helfaut
route de Blendecques BP 60357, Helfaut 62505 Saint-Omer cedex
 - l'établissement public communal Les Passerelles
206 rue de Guarbecque BP 34, 62350 Saint-Venant
 - l'EHPAD les 4 Saisons
145 rue d'Aire, 62350 Saint-Venant
 - le groupe hospitalier Seclin-Carvin
Rue d'Apolda BP 109, 59113 Seclin
 - l'EHPAD Soleil d'Automne
rue de la Cavée BP 6, 59730 Solesmes
 - le centre hospitalier intercommunal de Wasquehal
rue Salvador Allende BP 165, 59444 Wasquehal cedex
 - le centre hospitalier de Wattrelos
30 rue du Dr Alexander Fleming, 59393 Wattrelos
 - l'hôpital maritime de Zuydcoote
boulevard Vancauwenberghe, 59123 Zuydcoote
 - le centre hospitalier d'Avesnes-sur-Helpe
Route de haut lieu 59363 Avesnes-sur-Helpe
 - le centre hospitalier de Fourmies
rue de l'Hôpital 59611 Fourmies
 - le centre hospitalier de Somain
61 bis Rue Joseph Bouliez, 59490 Somain
 - le centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux
19 Rue des Anciens d'Afn, 59230 Saint-Amand-les-Eaux
-
- l'établissement public de santé Les-Érables
32-34 Rue des Fossés, 59537 Wavrin cedex
 - l'établissement public de santé mentale Lille Métropole
104 rue du Général Leclerc BP 10, 59487 Armentières cedex
 - l'hôpital de Jeumont
871 avenue du Général de Gaulle, 59571 Jeumont
 - l'hôpital départemental de Felleries-Liessies
21 Rue du Val Joly, 59740 Felleries
 - le centre hospitalier de Le Cateau-Cambrésis

28 Boulevard Paturle, 59360 Le Cateau-Cambrésis

- le centre hospitalier de Dunkerque
130 Avenue Louis Herbeaux, 59240 Dunkerque
- l'EHPAD les remparts
14 Bis Rue de la Gare, 62190 Lillers
- le centre hospitalier de Doullens
rue de Routequeue 80600 Doullens
- Le Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise
Boulevard Laennec, 60109 Creil
- le centre hospitalier de Ham
56 rue de Verdun, 80400 Ham
- le centre hospitalier Isarien- établissement public de santé mentale de l'Oise.
2 rue des Finets, 60607 Clermont
- le centre hospitalier de Pont-Sainte-Maxence
rue Ambroise Crozat, 60721 Pont-Sainte-Maxence
- le centre hospitalier de Beauvais
avenue Leon Blum, 60021 Beauvais
- le centre hospitalier de Clermont de l'Oise
rue Frédéric Raboisson , 60607 Clermont-de-l'Oise
- le centre hospitalier de Crèvecœur-le-Grand
16 place de l'Hôtel de Ville, 60360 Crèvecœur-le-Grand
- le centre hospitalier de Corbie
33 rue Gambetta, 80800 Corbie
- le centre hospitalier de Château Thierry
route de Verdilly, 02405 Château-Thierry
- le centre hospitalier de Soissons
46 Avenue du Général de Gaulle, 02209 Soissons
- le centre hospitalier de Péronne
place du Jeu de Paume, 80201 Péronne
- le centre hospitalier de Saint-Quentin
1-avenue Michel de l'Hospital, Saint-Quentin
- le centre hospitalier de Laon
rue Marcellin Berthelot, 02001 Laon
- le centre hospitalier de Chauny
94 rue des Anciens Combattants d'AFN et TOM, 02303 Chauny
- le centre hospitalier de Guise
858 rue des Docteurs Devillers, 02120 Guise

- le centre hospitalier d'Hirson
40 rue aux Loups, 02500 Hirson
 - le centre hospitalier Le Nouvion
40 rue André Ridders, 02170 Le-Nouvion-en-Thiérache
 - le centre hospitalier de Vervins
20 place de la Liberté, 02140 Vervins
 - le centre hospitalier La Fere
2 avenue Dupuis, 02800 La Fere
 - le centre rééducation et réadaptation fonction de Saint-Gobain
route de Saint-Nicolas, 02410 Saint-Gobain
 - le centre hospitalier de Compiègne-Noyon
8 avenue Henri Adnot, 60321 Compiègne
 - l'Hôpital de Crepy-en-Valois
16 rue Saint Lazare, 60800 Crepy-en-Valois
 - Institut Médico-professionnel Public de Ribecourt- Dreslincourt
230 rue du Château, 60170 Ribecourt- Dreslincourt
 - l'EHPAD Cuts
272 rue Isidore Pommery, 60400 Cuts
 - l'EHPAD Attachy Tracy le Mont
1 rue du Parc, 60350 Attachy
 - l'EHPAD Bellifontaine
9 rue de Noyon, 60310 Beaulieu les fontaines
 - Le centre hospitalier de Grandvilliers
9 place Barbier, 60210 Grandvilliers
 - le centre hospitalier d'Abbeville
43 rue de l'Isle, 80142 Abbeville
 - le centre hospitalier du Ternois
17 rue d'Hesdin, 62130 Gauchin-Verloingt
 - le Service des Soins de Suite Centre Apte
2 rue du Général Dutour de Noifosse
-
- l'Etablissement public de santé mentale départementale de l'Aisne Prémontré
Prémontré, 02320 Prémontré
 - le Groupement de Coopération Sanitaire Hôpital de Chantilly les Jockeys
12 avenue du Général Leclerc, 60270 Gouvieux
 - la Maison de Santé de Bohain en Vermandois
57 rue Olivier Deguise, 02110 Bohain
 - l'Hôpital de Nanteuil le Haudouin
15 rue de Beauregard, 60440 Nanteuil-le-Haudouin

- le centre hospitalier universitaire Amiens
80054 Amiens
- le centre hospitalier d'Albert
13 rue Tien-Tsin, 80300 Albert
- le centre hospitalier intercommunal de Montdidier-Roye
25 rue Amand de Vienne, 80500 Montdidier
- le centre hospitalier Philippe Pinel
route de Paris, 80044 Amiens
- le centre hospitalier intercommunal de la Baie de Somme
33 quai du Romerel, 80230 Saint Valery sur Somme
- le centre hospitalier de Chaumont-en-Vexin
34 bis rue Pierre Budin, 60240 Chaumont en Vexin
- le Groupe AHNAC
rue Entre deux Monts, 62800 Liévin

Article 3 – La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

14 AOUT 2018

Monique RICOMES

Directrice Générale

Pour la Directrice générale et par délégation,
Directrice générale adjointe

Evelyne GUIBOU

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE
PHARMA HAUTS DE FRANCE**

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GCS PHARMA HAUTS DE FRANCE

ENTRE :

Le Centre Hospitalier de Béthune

Etablissement public de santé
rue Delbecque - 62408 Béthune CEDEX
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Valenciennes

Etablissement public de santé
Avenue Désandrouin - 59322 Valenciennes Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Roubaix

Etablissement public de santé
35 rue de Barbioux - 59056 Roubaix Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Douai

Etablissement public de santé
Route de Cambrai - 59507 Douai Cedex
Représenté par son Directeur

L'Etablissement Public de Santé Mentale Saint-André

Etablissement public de santé
1 rue de Lommelet - 59350 Saint-André
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier d'Arras

Etablissement public de santé
3 Boulevard Besnier - 62022 Arras cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Tourcoing

Etablissement public de santé
155, rue du Président Coty - 59208 Tourcoing cedex
Représenté par son Directeur

L'Etablissement Public de Santé Mentale de Saint-Venant

Etablissement public de santé
20, rue de Busnes - 62350 Saint-Venant
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil

Etablissement public de santé
Rang du Fliers - 62180 Rang-du-Fliers
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier d'Aire sur la Lys

Etablissement public de santé
Quai des Bateliers - 62922 Aire-sur-la-Lys cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier d'Armentières

Etablissement public de santé
112, rue Sadi-Carnot - 59421 Armentières cedex
Représenté par son Directeur

L'Etablissement Public de Santé Mentale des Flandres - Bailleul

Etablissement public de santé
790, route de Locre - 59270 Bailleul
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Bapaume

Etablissement public de santé
55, rue de la République - 62453 Bapaume
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

Etablissement public de santé
allée Jacques Monod - 62321 Boulogne-sur-Mer cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Calais

Etablissement public de santé
1601 Boulevard des Justes - 62107 Calais cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Cambrai

Etablissement public de santé
516, avenue de Paris - 59407 Cambrai cedex
Représenté par son Directeur

L'Etablissement Public de Santé Mentale IDAC-Camiers

Etablissement public de santé
route de Widehem - 62176 Camiers
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Comines

Etablissement public de santé
72, rue de Quesnoy - 59560 Comines
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Denain

Etablissement public de santé
25 bis rue Jean-Jaurès - 59723 Denain cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Hénin-Beaumont

Etablissement public de santé
585, avenue des Déportés - 62251 Hénin-Beaumont Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Hautmont

Etablissement public de santé
136, rue Gambetta - 59330 Hautmont
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Hazebrouck

Etablissement public de santé
1, rue de l'Hôpital - 59524 Hazebrouck cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Hesdin

Etablissement public de santé
3, rue Prévost - 62140 Hesdin
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Lens

Etablissement public de santé
99, route de la Bassée - 62307 Lens cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Le Quesnoy

Etablissement public de santé
90 rue du 8 mai 1945 - 59530 Le Quesnoy
Représenté par son Directeur

Le Groupe Hospitalier de Loos Haubourdin

Etablissement public de santé
20, rue Henri Barbusse - 59374 Loos cedex
Représenté par son Directeur

L'EHPAD Les Provinces du Nord – Marcq en Baroeul

44, rue du Lazaro - 59708 Marcq-en-Baroeul
Représenté par son Directeur

L'EHPAD Paul Cordonnier – Marcq en Baroeul

4 Rue Maurice Genevoix - 59700 Marcq-en-Baroeul
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Maubeuge

Etablissement public de santé
13, boulevard Pasteur - 59600 Maubeuge
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de la région de Saint-Omer Helfaut

Etablissement public de santé
BP 60357 - 62505 Saint-Omer cedex
Représenté par son Directeur

L'Etablissement Public Communal Les Passerelles – Saint-Venant

Etablissement public de santé
206 Rue de Guarbecque - 62350 Saint-Venant
Représenté par son Directeur

L'EHPAD Les 4 Saisons – Saint-Venant

145, Rue d'Aire- B.P. 40 - 62350 Saint-Venant
Représenté par son Directeur

Le Groupe Hospitalier Seclin-Carvin

Etablissement public de santé
Rue d'Apolda - 59471 Seclin
Représenté par son Directeur

L'EHPAD Florence Nightingale (ex Soleil d'Automne) – Solesmes

57 Rue du Général de Gaulle - 59730 Solesmes
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Wasquehal

Etablissement public de santé
2, rue Salvador Allende - 59444 Wasquehal cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Wattrelos

Etablissement public de santé
30 rue du Dr Alexander Fleming - 59393 Wattrelos cedex
Représenté par son Directeur

L'Hôpital Maritime de Zuydcoote

Boulevard Vancauwenberghe - 59123 Zuydcoote
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier d'Avesnes sur Helpe

Etablissement public de santé
route d'haut lieu - 59363 Avesnes-sur-Helpe Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Fourmies

Etablissement public de santé
rue de l'Hôpital - 59611 Fourmies Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Somain

Etablissement public de santé
61 bis rue Joseph Bouliez - 59490 Somain
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Saint Amand les Eaux

Etablissement public de santé
19, rue des Anciens d'A.F.N. - 59230 Saint-Amand-les-Eaux Représenté par son
Directeur

L'Etablissement Public de Santé Les Erables – La Bassée

Etablissement public de santé
32-34 Rue des Fossés - 59480 La Bassée
Représenté par son Directeur

L'Etablissement Public de Santé Mentale Lille Métropole – Armentières

Etablissement public de santé
Rue du Général Leclerc - 59487 Armentières cedex
Représenté par son Directeur

L'Hôpital de Jeumont

871 avenue du Général de Gaulle - 59571 Jeumont cedex
Représenté par son Directeur

L'Hôpital Départemental de Felleries – Liessies

21 Rue du Val Joly - 59740 Felleries
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier Le Cateau Cambrésis

Etablissement public de santé
28, boulevard Paturle - 59360 Le Cateau-Cambresis
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Dunkerque

Etablissement public de santé
130 avenue Louis Herbeaux – 59385 Dunkerque cedex 1
Représenté par son Directeur

L'EHPAD « Les Remparts » Lillers

14 rue de la gare – 62192 Lillers cedex
Représenté par son Directeur

Ensemble dénommés « *les Membres Fondateurs* »

Et

Le Centre Hospitalier de Doullens

Etablissement public de santé
Rue de Routequeue - 80600 Doullens
Représenté par son Directeur

Le Groupe Hospitalier public du Sud de l'Oise GHPSO

Etablissement public de santé
Boulevard Laennec - 60109 Creil cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de HAM

Etablissement public de santé
56, rue de Verdun - 80400 Ham
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier Interdépartemental de CLERMONT

Etablissement public de santé
2, rue des Finets - 60607 Clermont Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de PONT SAINTE MAXENCE

Etablissement public de santé
rue Ambroise Croizat - 60721 Pont-Sainte-Maxence cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de BEAUVAIS

Etablissement public de santé
Avenue Leon Blum - 60021 Beauvais cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de CLERMONT DE L'OISE

Etablissement public de santé
rue Frédéric Raboisson - 60607 Clermont-de-l'Oise Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de CREVECOEUR LE GRAND

Etablissement public de santé
16 Place de l'Hôtel de Ville - BP 44 - 60360 Crévecoeur-le-Grand
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de CORBIE

Etablissement public de santé
33 rue GAMBETTA - 80800 Corbie
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de CHATEAU THIERRY

Etablissement public de santé
route de Verdilly - 02405 Château-Thierry Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de SOISSONS

Etablissement public de santé
46 avenue du Général de Gaulle – 02209 Soissons Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de PERONNE

Etablissement public de santé
Place du Jeu de Paume - 80201 Péronne Cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de SAINT QUENTIN

Etablissement public de santé
1 avenue Michel de l'Hospital - 02321 Saint-Quentin cédex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de LAON

Etablissement public de santé
rue Marcelin Berthelot - 02001 Laon cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Chauny

Etablissement public de santé
94, rue des Anciens Combattants d'AFN et TOM - 02303 Chauny cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de Guise

Etablissement public de santé
858, rue des Docteurs Devillers - 02120 Guise
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier d'HIRSON

Etablissement public de santé
40, rue aux Loups - 02500 Hirson
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier Le Nouvion

Etablissement public de santé
40 rue André Ridders - 02170 Le Nouvion-en-Thiérache
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier Vervins

Etablissement public de santé
20, place de La Liberté - 02140 Vervins
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier La Fere

Etablissement public de santé
2, avenue Dupuis - 02800 La Fère
Représenté par son Directeur

Le Centre rééducation et de réadaptation fonctionnelle de SAINT GOBAIN

Etablissement public de santé
route de Saint-Nicolas - 02410 Saint-Gobain
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de COMPIEGNE NOYON

Etablissement public de santé
8, avenue Henri Adnot - 60321 Compiègne cedex
Représenté par son Directeur

L'Hôpital de CREPY EN VALOIS

Etablissement public de santé
16 rue Saint-Lazare - 60800 Crépy-en-Valois
Représenté par son Directeur

Institut Médico-professionnel Public de RIBECOURT-DRESLINCOURT

230 rue du Château - 60170 Ribecourt Dreslincourt
Représenté par son Directeur

L'EHPAD CUTS

272 rue Isidore Pommery - 60400 CUTS
Représenté par son Directeur

L'EHPAD ATTICHY TRACY LE MONT

1, rue du Parc - 60350 Attichy
Représenté par son Directeur

L'EHPAD BELLIFONTAINE

9 rue de Noyon - 60310 Beaulieu les fontaines
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de GRANDVILLIERS

Etablissement public de santé
9, place Barbier - 60210 Grandvilliers
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier d'ABBEVILLE

Etablissement public de santé
43, rue de l'isle - 80142 Abbeville cedex
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier du TERNOIS (ST POL SUR TERNOISE)

Etablissement public de santé
17 rue d'Hesdin - 62130 GAUCHIN-VERLOINGT cedex
Représenté par son Directeur

Le SSR centre APTE

Association aurore BUCY LE LONG
2 rue du Général Dutour de Noirofosse – 02880 bucy-le-Long
Représenté par son Directeur

L'Etablissement public de santé mentale départementale de l' AISNE PREMONTRE

Etablissement public de santé
Prémontre - 02320 Prémontre
Représenté par son Directeur

Le GCS Hôpital de CHANTILLY LES JOCKEYS

Avec :
Le Centre médico chirurgical des JOCKEYS Etablissement de santé privé d'intérêt collectif
Le Centre chirurgical de Chantilly Etablissement privé
12 Avenue du Général Leclerc - 60270 Gouvieux
Représenté par son Directeur

La Maison de santé de BOHAIN EN VERMANDOIS

57 rue Olivier Deguise - 02110 Bohain
Représenté par son Directeur

L'Hôpital de NANTEUIL LE HAUDOIN EHPAD

15, rue de Beauregard - 60440 Nanteuil-le-Haudouin
Représenté par son Directeur

Le CHU AMIENS

Etablissement public de santé
80054 - Amiens Cedex 1
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier d'ALBERT

Etablissement public de santé
13 rue Tien-Tsin – 80300 Albert
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier Intercommunal de MONTDIDIER-ROYE

25 rue Amand de Vienne – 80500 Montdidier
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier PINEL

Etablissement public de santé
route de Paris – 80044 Amiens cedex1
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier Intercommunal de la BAIE DE SOMME

33 quai du Romerel – 80230 Saint Valérie sur Somme
Représenté par son Directeur

Le Centre Hospitalier de CHAUMONT EN VEXIN

Etablissement public de santé
34 bis rue Pierre Budin – 60240 Chaumont en Vexin
Représenté par son Directeur

Le Groupe AHNAC

Avec :
6 Etablissements de santé privés d'intérêt collectif
1 Etablissement privé
rue Entre deux Monts – 62800 Lievin
Représenté par son Directeur Général

Ci-après désignés « Les Nouveaux Membres ».

L'ensemble des signataires sont désignés ci-après « Les membres »

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 6133-1 et suivants et R. 6133-1 et suivants relatifs aux Groupements de Coopération Sanitaire ;

Vu l'article 24 de la convention constitutive relatif aux modifications de la convention constitutive,

Vu la délibération de l'Assemblée générale du 14 décembre 2017 ;

Vu la délibération de l'Assemblée générale du 22 juin 2018 ;

Les soussignés sont convenus des dispositions suivantes :

PRÉAMBULE

Dans le cadre de l'évolution du GCS Pharma Hauts de France et de la création des Groupements Hospitaliers de Territoire, les membres fondateurs du Groupement ont souhaité élargir leur coopération à de nouveaux membres et procéder à des modifications de la convention constitutive.

Par Assemblée Générale du 22 juin 2018 ont adhéré au Groupement, les nouveaux membres suivants :

Centre Hospitalier de DOULLENS
Groupe Hospitalier public du Sud de l'Oise GHPSO
Centre Hospitalier de HAM
Centre Hospitalier interdépartemental de CLERMONT
Centre Hospitalier de PONT SAINTE MAXENCE
Centre Hospitalier de BEAUVAIS
Centre Hospitalier de CLERMONT DE L'OISE
Centre Hospitalier de CREVECOEUR LE GRAND
Centre Hospitalier de CORBIE
Centre Hospitalier de CHATEAU THIERRY
Centre Hospitalier de SOISSONS
Centre Hospitalier de PERONNE
Centre Hospitalier de SAINT QUENTIN
Centre Hospitalier LAON
Centre Hospitalier CHAUNY
Centre Hospitalier GUISE
Centre Hospitalier HIRSON
Centre Hospitalier LE NOUVION
Centre Hospitalier VERVINS
Centre Hospitalier LA FERRE
Centre rééducation et de réadaptation fonctionnelle de SAINT GOBAIN
Centre Hospitalier de COMPIEGNE NOYON
Hôpital CREPY EN VALOIS
IMPRO RIBERCOURT-DRESLINCOURT
EHPAD CUTS
EHPAD ATTICHY TRACY LE MONT
EHPAD BELLIFONTAINE
Centre Hospitalier de GRANDVILLIERS
Centre Hospitalier d'ABBEVILLE
Centre Hospitalier du TERNOIS (ST POL SUR TERNOISE)
SSR centre APTÉ association aurore BUCY LE LONG
EPSM départementale de l' AISNE PREMONTRE
GCS Hôpital de CHANTILLY LES JOCKEYS
Maison de santé de BOHAIN EN VERMANDOIS
Hôpital de NANTEUIL LE HAUDOUIN
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS
Centre Hospitalier d'ALBERT
Centre Hospitalier intercommunal de MONTDIDIER-ROYE
Centre Hospitalier PINEL
Centre Hospitalier intercommunal de la BAIE DE SOMME
Centre Hospitalier de CHAUMONT EN VEXIN
Groupe AHNAC

L'adhésion de nouveaux membres emporte modification de la convention constitutive.

A cette occasion, les membres fondateurs ont également souhaité apporter des précisions relatives à la nomination d'un vice-administrateur, la procédure d'admission de nouveaux membres, la procédure d'exclusion d'un membre, les modalités de vote en assemblée générale, la création d'un comité coordonnateur, le délai de convocation pour les assemblées générales, la composition du comité directeur.

ARTICLE 1 – OBJET

Le présent avenant a pour objet d'apporter les modifications à la convention constitutive du GCS PHARMA HAUTS DE FRANCE, afin de tenir compte de l'admission de nouveaux membres approuvée par l'Assemblée Générale du 22 juin 2018

En outre, le présent avenant permet d'ajouter des précisions relatives à la nomination d'un vice-administrateur, la procédure d'admission de nouveaux membres, la procédure d'exclusion d'un membre, les modalités de vote en assemblée générale, la création d'un comité coordonnateur, le délai de convocation pour les assemblées générales, la composition du comité directeur.

Des corrections de forme sont apportées.

Nonobstant ces corrections, modifications et ajouts, la convention constitutive du GCS reste inchangée.

ARTICLE 2 – MODIFICATIONS DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE

2.1 Modifications de l'article 1

Il est ajouté un quatrième alinéa rédigé comme suit :

« A cette fin, le Groupement :

- Mutualise les compétences et le savoir-faire en matière de gestion administrative des marchés publics,
- Assure la gestion administrative et la passation des achats groupés,
- Peut conclure tout contrat nécessaire à la réalisation de son objet social y compris faire appel à des prestataires extérieurs et acheter les matériels et équipements nécessaires,

- Définit ses objectifs stratégiques et opérationnels,
- Poursuit un objectif de gains économiques qu'il valorisera dans le cadre du programme national PHARE, avec l'appui méthodologique de l'animation régionale dudit programme, ou de tout autre programme de performance des achats. »

Le cinquième alinéa qui devient le sixième alinéa est modifié comme suit :

« A ce titre, l'implication de l'un des Membres dans l'une quelconque opération d'achats initiée par le Groupement ne peut se concevoir sans son accord. Il est précisé que les établissements parties aux groupements hospitaliers de territoire ne pourront donner leur accord que dans la limite de leurs compétences. L'établissement support pourra engager les établissements parties, dans les conditions définies au règlement intérieur.»

2.2 Modifications de l'article 5

L'article 5 est désormais intitulé « Membres » et prévoit :

Les Membres du Groupement sont les membres fondateurs qui ont constitué le Groupement et qui figurent en annexe 1 et les membres qui ont adhéré au Groupement depuis sa constitution et qui figurent en annexe 2.

2.3 Modifications de l'article 6 (Admission de nouveaux membres)

Il est inséré un deuxième alinéa qui dispose : *« Les candidatures sont présentées par l'administrateur, aux membres du CODIR, pour accord, à l'unanimité de ses membres. »*

Le deuxième alinéa qui devient le troisième alinéa, prévoit désormais : *« Les candidatures approuvées par le CODIR sont ensuite soumises à l'Assemblée Générale qui délibère sur l'admission du nouveau membre à l'unanimité des Membres présents ou représentés, représentant au moins la moitié des droits des membres du groupement ».*

2.4 Modification de l'article 7 (Exclusion d'un membre)

Le deuxième alinéa de l'article 7 est désormais rédigé comme suit : *« L'exclusion d'un Membre pourra en particulier être décidée par l'Assemblée Générale en cas de non-paiement des contributions financières aux charges de fonctionnement définies à l'article 18, ou en cas de non transmission répétitive des quantités prévisionnelles à allouer ».*

Les alinéas 8, 9 et 10 sont modifiés de la manière suivante :

« La quote-part de l'actif disponible (valeur nette comptable) revenant éventuellement au retrayant est déduite de sa quote-part des dettes éventuelles du Groupement à la date du retrait, incluant les dettes échues et les dettes à échoir constatées en comptabilité ainsi que les annuités à échoir des emprunts, crédits-baux ou locations en cours à la date du retrait. »

Est pris en compte dans l'arrêté des comptes la valeur nominale des parts du retrayant qui est en droit d'en obtenir le remboursement.

Dans le cas où l'arrêté des comptes fait apparaître un solde positif en faveur du retrayant, le Groupement lui verse les sommes dues dans les soixante (60) jours suivant l'Assemblée générale qui approuve les comptes de l'exercice à la clôture duquel le retrait a été prononcé.

Dans le cas contraire où il apparaît un solde négatif, le retrayant procède au remboursement des sommes dues dans le même délai. »

Le dernier alinéa est rédigé comme suit : « Si le Groupement ne comporte plus que deux Membres, la procédure d'exclusion ne peut être engagée. En cas de manquement grave et répété de l'un des membres à ses obligations résultant de la présente convention constitutive, des dispositions législatives ou règlementaires en vigueur, du règlement intérieur du groupement ou des délibérations de l'Assemblée Générale, l'autre membre peut engager une procédure de conciliation avant d'engager la procédure de dissolution. »

2.5 Modifications de l'article 8 (Retrait d'un membre)

Les alinéas 5, 6 et 7 de l'article 8 sont modifiés de la manière suivante :

« Le membre retrayant reste tenu des dettes contractées par le groupement jusqu'à la date effective de son exclusion.

Il est procédé à un arrêté des comptes à la date de l'exclusion selon les modalités et conditions prévues par l'article 7 de la présente convention. »

2.6 Modifications de l'article 9 (Assemblée Générale)

Il est ajouté un troisième alinéa à l'article 9, rédigé comme suit : *« L'assemblée générale est convoquée par l'Administrateur du Groupement par courrier, télécopie*

ou courriel avec accusé de réception permettant d'assurer l'identité du destinataire, au moins quinze jours avant la date de réunion. »

Après le cinquième alinéa qui devient le sixième alinéa, il est inséré les dispositions suivantes : *« Les votes ont lieu à main levée, sauf demande expresse du président de séance ou de la majorité des membres présents ou représentés ayant voix délibérative ».*

Modification de la 13ème ligne du tableau des compétences : *« la nomination et la révocation de l'administrateur et du vice-administrateur »*

2.7 Modifications de l'article 10

L'article 10 est désormais intitulé *« Administrateur et Vice-Administrateur »*

Il est ajouté un dernier alinéa qui dispose :

Un vice-administrateur, ayant fait acte de candidature en son sein par l'Assemblée Générale pour la même durée de mandat que l'administrateur. Il assiste l'administrateur dans l'ensemble de ses missions. »

Le vice-administrateur peut être désigné et révoqué dans les mêmes conditions que l'administrateur.

2.8 Modifications de l'article 11 (Comité Directeur)

Afin de tenir compte de l'adhésion de nouveaux membres, l'article 11 après les mots *« Désignation du Comité Directeur »* :

« Le Comité Directeur est composé de dix membres choisis parmi les représentants des Membres à l'Assemblée Générale – à l'exception des personnes désignées en qualité de Pharmaciens Coordinateurs Techniques de Segment et de l'Administrateur.

Il comprend deux collèges :

- *Le collège des personnels non médicaux composé de trois directeurs ;*
- *Le collège des personnels médicaux composé de sept pharmaciens*

Pour chacun de ces collèges, les membres du comité Directeur sont élus parmi les personnes ayant fait acte de candidature et ayant recueilli le plus grand nombre de voix au titre d'un unique tour de scrutin par collège, au cours duquel chacun des membres de l'Assemblée Générale ne peut exprimer son suffrage qu'en faveur d'un seul candidat.

En cas d'égalité du nombre de voix recueillies, le candidat le plus âgé est élu.

En tout état de cause, un Membre dont le représentant a été désigné Administrateur ne peut être représenté au Comité Directeur.

Le mandat des membres du Comité Directeur est de trois ans, sauf si sa désignation intervient à la suite de la démission ou de la perte de qualité de représentant d'un membre du Comité Directeur. Auquel cas, la durée du mandat est égale à celle restant à courir du membre qu'il remplace. »

2.9 Modifications de l'article 13 (Instances consultatives)

L'article 13 est modifié comme suit :

« Il est institué :

- Un Conseil Pharmaceutique qui est préalablement consulté sur la Politique d'Achat annuelle, sur la définition et la consistance des Segments d'Achat, ainsi que sur le rapport annuel d'activité, dans les conditions de l'article 14.

Il est composé de Membres Pharmaciens disposant d'une pharmacie à usage intérieur.

- Un Pharmacien Coordonnateur Technique par segment d'achat, désigné par l'Administrateur sur proposition du Conseil Pharmaceutique, parmi les Pharmaciens employés par les Membres du Groupement pour une durée de cinq ans.

Le Pharmacien Coordonnateur Technique a pour mission d'animer, dans les conditions de l'article 14, le segment d'achat pour lequel il est désigné.

- Un Comité Coordonnateur regroupant tous les coordonnateurs et l'administrateur,

Il a pour mission de contribuer, dans les conditions de l'article 14-1 à la définition de la stratégie du Groupement.

Dans le respect du CCAP, il recueille auprès des fournisseurs les informations sur la consommation des membres du Groupement et informe les membres concernés en cas de consommation atypique.

- Une Commission Technique par procédure d'achat, composée des pharmaciens intéressés, employés par les membres du groupement.

Pour chaque procédure d'achat, elle intervient dans les conditions de l'article 14 à la demande du Pharmacien Coordonnateur Technique de Segment, notamment sur la définition des besoins qualitatifs, l'allotissement, les critères de jugement, les propositions de choix et, plus généralement, sur tous les aspects techniques du Dossier de Consultation des Entreprises.

Les attributions, modalités de désignation et de délibération de ces instances sont précisées, au Règlement Intérieur. »

2.10 Modifications de l'article 14 (Compétences de chacune des instances dans les opérations d'achat)

L'article 14 est modifié de la manière suivante :

« Les modalités relatives à la politique d'achats, à la passation et à l'exécution des marchés sont définis dans le règlement intérieur »

2.11 Modifications de l'article 15 (Capital social)

L'article 15 dispose désormais : *« Le Groupement dispose d'un capital de 900 Euros, réparti en 90 parts indivisibles et incessibles d'une valeur de 10 Euros chacune. Les droits des membres dont les droit de vote sont proportionnels au nombre de parts de capital détenus par chacun des membres. »*

ARTICLE 3 – DATE D'EFFET

Au regard des dispositions prévues à l'article R.6133-1-1 du code de la santé publique, « l'avenant à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire, signé par l'ensemble des membres est approuvé par décision du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la région dans laquelle le groupement a son siège dans un délai de deux mois à compter de sa réception ».

Fait à La Bassée, le 22 juin 2018

L'Administrateur du GCS

Jenny GRESSIER



En autant d'exemplaires originaux que de membres
+ 1 pour le groupement
+ 2 pour l'ARS

Page 18 sur 24

Annexe 1 – Signatures des membres fondateurs

Centre Hospitalier de Béthune
Centre Hospitalier de Valenciennes
Centre Hospitalier de Roubaix
Centre Hospitalier de Douai
Etablissement Public de santé mentale Saint André
Centre Hospitalier d'Arras
Centre Hospitalier de Tourcoing
EPSM de Saint –Venant
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil
Centre Hospitalier d'Aire sur la Lys
Centre Hospitalier d'Armentières
EPSM des Flandres - Bailleul
Centre Hospitalier de Bapaume
Centre Hospitalier de Boulogne sur Mer
Centre Hospitalier de Calais
Centre Hospitalier de Cambrai
EPSM IDAC – Camiers
Centre Hospitalier de Comines
Centre Hospitalier de Denain
Centre Hospitalier de Hénin-Beaumont
Centre Hospitalier de Hautmont
Centre Hospitalier de Hazebrouck
Centre Hospitalier de Hesdin

Centre Hospitalier de Lens
Centre Hospitalier de Le Quesnoy
Groupe Hospitalier de Loos Haubourdin
EHPAD Les Provinces du Nord – Marcq en Baroeul
EHPAD Paul Cordonnier – Marcq en Baroeul
Centre Hospitalier de Maubeuge
Centre Hospitalier de la région de Saint-Omer Helfaut
Etablissement Public Communal Les Passerelles – Saint-Venant
EHPAD Les 4 Saisons – Saint-Venant
Groupe Hospitalier Seclin-Carvin
EHPAD Florence Nightingale – Solesmes
Centre Hospitalier Intercommunal de Wasquehal
Centre Hospitalier de Wattrelos
Hôpital Maritime de Zuydcoote
Centre Hospitalier d'Avesnes sur Helpe
Centre Hospitalier de Fourmies
Centre Hospitalier de Somain
Centre Hospitalier de Saint Amand les Eaux
Etablissement Public de Santé Les Erables – La Bassée
E.P.S.M. Lille Métropole – Armentières
Hôpital de Jeumont
Hôpital Départemental de Felleries – Liessies
Centre Hospitalier Le Cateau Cambrésis
Centre Hospitalier de Dunkerque
EHPAD "Les remparts" Lille

EHPAD « Les Remparts » Lillers

Annexe2 - Signatures des nouveaux membres

Centre Hospitalier de DOULLENS
Groupe Hospitalier public du Sud de l'Oise GHPSO
Centre Hospitalier de HAM
Centre Hospitalier interdépartemental de CLERMONT
Centre Hospitalier de PONT SAINTE MAXENCE
Centre Hospitalier de BEAUVAIS
Centre Hospitalier de CLERMONT DE L'OISE
Centre Hospitalier de CREVECOEUR LE GRAND
Centre Hospitalier de CORBIE
Centre Hospitalier de CHATEAU THIERRY
Centre Hospitalier de SOISSONS
Centre Hospitalier de PERONNE
Centre Hospitalier de SAINT QUENTIN
Centre Hospitalier de LAON
Centre Hospitalier de CHAUNY
Centre Hospitalier GUISE
Centre Hospitalier HIRSON
Centre Hospitalier LE NOUVION
Centre Hospitalier VERVINS
Centre Hospitalier LA FERRE
Centre rééducation et de réadaptation fonctionnelle de SAINT GOBAIN
Centre Hospitalier de COMPIEGNE NOYON,

Hôpital CREPY EN VALOIS,
IMPRO RIBERCOURT-DRESLINCOURT,
EHPAD CUTS,
EHPAD ATTICHY TRACY LE MONT,
EHPAD BELLIFONTAINE
Centre Hospitalier de GRANDVILLIERS
Centre Hospitalier d'ABBEVILLE
Centre Hospitalier du TERNOIS
SSR centre APTE association aurore BUCY LE LONG
EPSM départementale de l' AISNE PREMONTRE
GCS Hôpital de CHANTILLY LES JOCKEYS
Maison de santé de BOHAIN EN VERMANDOIS
Hôpital de NANTEUIL LE HAUDOIN
CHU AMIENS
Centre Hospitalier d'ALBERT
Centre Hospitalier intercommunal de MONTDIDIER-ROYE
Centre Hospitalier PINEL
Centre Hospitalier intercommunal de la BAIE DE SOMME
Centre Hospitalier de CHAUMONT EN VEXIN
Groupe AHNAC

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement **CENTRE HOSPITALIER DE BETHUNE – BEUVRY**

Faisant élection de domicile au **27 Rue Delbecque 62660 Beuvry**

Immatriculé(e) sous le N°FINESS **620000224** - N° SIRET : **26620929500010**.....

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ~~ou Madame~~...**EDMOND MACKOWIAK**.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

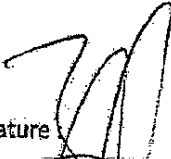

Signature :  / Le Directeur,

Edmond MACKOWIAK

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement CENTRE HOSPITALIER VALENCIENNES
Faisant élection de domicile au Avenue DESANDROUIN
59300 VALENCIENNES
.....
Immatriculé(e) sous le n° SIRET 265 906 735 000 13
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités
CENTRE HOSPITALIER de VALENCIENNES
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Radolphe BOURRET
Directeur Général

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature 


**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement, le Centre Hospitalier de Roubaix

Faisant élection de domicile au :

35 rue de barbieux

CS 60359

59 100 Roubaix

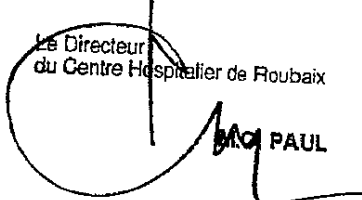
Immatriculé(e) sous le Siret : 265 906 727 / 000 10

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Madame Marie-Christine PAUL

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

Le Directeur
du Centre Hospitalier de Roubaix

M.C. PAUL

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement **CENTRE HOSPITALIER DE DOUAI**

Faisant élection de domicile au **ROUTE DE CAMBRAI**

B.P. 10340

59507 DOUAI CEDEX

Immatriculé(e) sous le n° **265 906 826 00010**

Agissant pour son compte ~~ou au nom et pour le compte des entités~~

Représenté(e) par Monsieur ou Madame **RENAUD DOGIMONT**

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature : **02 JUL. 2018**



Le Directeur
du Centre Hospitalier de Douai

RENAUD DOGIMONT

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement EPSM Agglomération Lilleise
Faisant élection de domicile au 1 rue de Lonnet
59350 ST ANDRE LEZ LILLE
Immatriculé(e) sous le n° FINESS 590 034 740 - SILET 265 908 707 000 10
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités EPSM Agglomération Lilleise
Représenté(e) par Monsieur ou Madame JEAN-MAIE MAILLARD,
Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature 

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement, Centre Hospitalier d'Arras

Faisant élection de domicile au 57 avenue Winston Churchill, CS 90006, 62022 ARRAS Cedex

Immatriculé(e) sous le n°6201 000 57

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités : Centre Hospitalier
d'Arras

Représenté(e) par Monsieur Pierre BERTRAND, Directeur

Dûment habilité à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

Signature :

Le Directeur
Centre Hospitalier d'Arras

Pierre BERTRAND

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement Centre Hospitalier de TOURCOING


Faisant élection de domicile au 155 Rue du Président COTY
59208 TOURCOING CEDEX

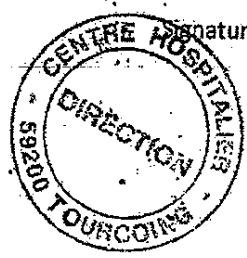
Immatriculé(e) sous le n° FINESS 59 078 1902

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Représenté(e) par Monsieur ou Madame KAUFFMANN
Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature : 



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

Faisant élection de domicile au 20 rue de Busnes – BP 30 – 62350 SAINT VENANT

Immatriculé(e) sous le n°.....

Agissant pour son compte

Représenté par Monsieur Christian BURGI, Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop.

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement CHAM

Faisant élection de domicile au

140 Chemin départemental 191 CS 70008 62180 Rang-du-Fliers

Immatriculé(e) sous le n° SIRET : 266 209 691 000 92

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par ~~Monsieur~~ ou Madame Jeanne-Marie MARION-DRUMEZ, Directrice

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

3-7-2018.
Pour le Directeur et
par délégation

Le Directeur Adjoint

GIESBERGER



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys
Faisant élection de domicile au
..... Quai des Bateliers
..... 62922 Aire-sur-la-Lys cedex
Immatriculé(e) sous le n° 266 209 436
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités
..... Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Philippe MERLAUD
.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



Le Directeur
du CH d'Aire/Lys

Philippe MERLAUD

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier d'Armentières

Faisant élection de domicile au M. rue d'adi Garost

39 189 59421 ARMENTIERES CEDEX

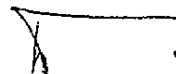
Immatriculé(e) sous le n°.....

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Pierre PAMART, Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :


Direction Générale
Centre Hospitalier
d'Armentières
Direction Générale

27 2018

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement EPSM des Flandres

Faisant élection de domicile au 790 route de Louve

..... 59870 BAULEUL

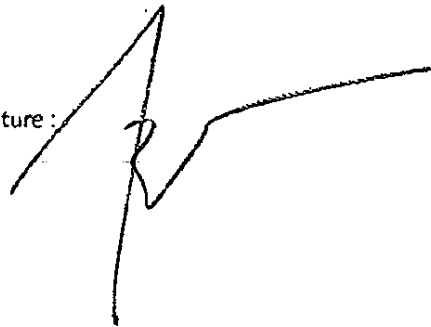
Immatriculé(e) sous le n° 86590707100012 (Siet)

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Valérie BENEAT - MARLIER

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Bayonne

Faisant élection de domicile au 55 Rue de la République

62453 Bayonne

Immatriculé(e) sous le n° 620100073

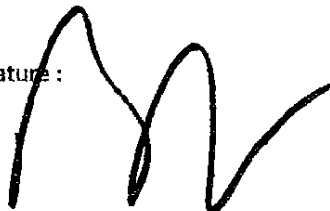
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Centre Hospitalier de Bayonne

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Pierre BERTRAND

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement : **Centre Hospitalier de Boulogne sur mer**.....

Faisant élection de domicile au **BP 609 – 62321 BOULOGNE SUR MER**.....

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités : **CH de Boulogne sur mer (éts support), CH de CALAIS, IDAC**

Représenté(e) par Monsieur **Yves MARLIER, Directeur Etablissement support GHT « Côte d'Opale »**

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.


Yves MARLIER
Directeur Etablissement Support
Groupeement Hospitalier de Territoire
"Côte d'Opale"

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Calais

Faisant élection de domicile au 160 1 boulevard des Justes
..... BP 339 - 62107 Calais Cedex

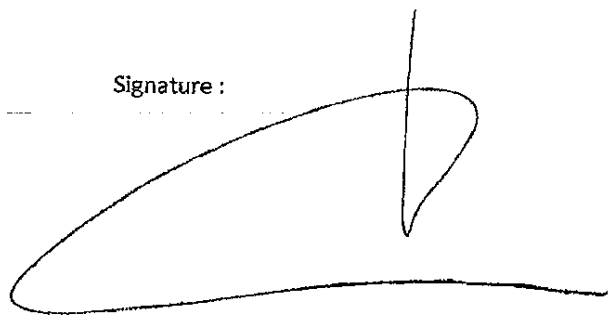
Immatriculé(e) sous le n°..... FINESS 620101337

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
..... Centre Hospitalier de Calais

Représenté(e) par Monsieur ou Madame..... Philippe MERLAUD,
..... Directeur par intérim

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Cambrai
Faisant élection de domicile au 516 Avenue de Paris
BP 389
59 407 Cambrai Cedex
Immatriculé(e) sous le n° FINESS : 59 078 160 5
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités Centre Hospitalier
de Cambrai
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Legros Philippe, Directeur
du Centre Hospitalier de Cambrai

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.



Le Directeur,

Philippe LEGROS

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement **EPSM Institut Départemental Albert Calmette.**

Faisant élection de domicile au **Route de Widehem**

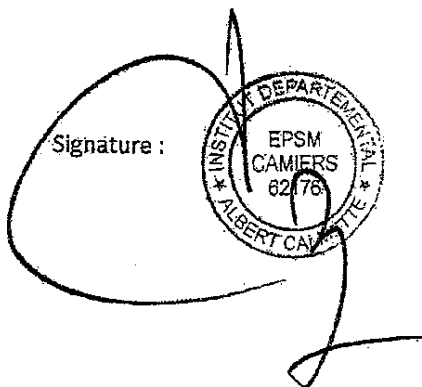
62176 CAMIERS

Immatriculé(e) sous le SIREN n°**266.209.394**

Agissant pour son compte ~~et au nom et pour le compte des entités~~

Représenté(e) par Monsieur **Bruno DELATTRE, Directeur**

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature : 

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement CH - EHPAD Comines

Faisant élection de domicile au 42, Rue de Quessnoy

C.S. 4009 59559 Comines Cedex

Immatriculé(e) sous le n° Fixess 5907 80 169

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

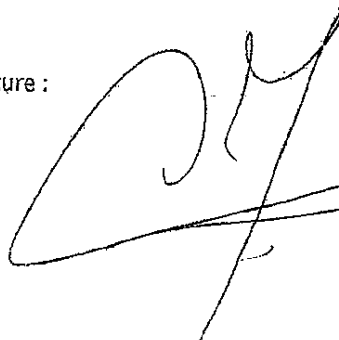
CH - EHPAD Comines

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Monsieur Franck Masurelle

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Le Directeur,
Franck MASURELLE

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement

CENTRE HOSPITALIER DE DENAIN

Faisant élection de domicile au

~~25 bis, rue Jaurès~~

59723 DENAIN Cédex

Tél.: 03 27 24 30 00

Immatriculé(e) sous le n°

590782165

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame.....

Eric LAGARDERE

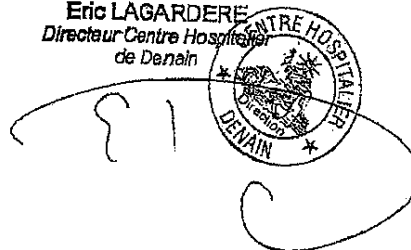
Directeur Centre Hospitalier
de Denain

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

Signature :

02-JUIL. 2018

Eric LAGARDERE
Directeur Centre Hospitalier
de Denain



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement **CENTRE HOSPITALIER DE HENIN-BEAUMONT**

Faisant élection de domicile au **585 Avenue des Déportés 62110 Hénin-Beaumont**

.....
.....
Immatriculé(e) sous le N°FINESS **620000240** - N° SIRET : **26620933700010**.....

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
.....

Représenté(e) par Monsieur ~~ou Madame~~ **EDMOND MACKOWIAK**.....
.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature : *EM* / Le Directeur,

Edmond MACKOWIAK

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement CENTRE HOSPITALIER D'HAZEBROUCK

Faisant élection de domicile au 1 Rue de l'Hôpital

BP 90209

59524 HAZEBROUCK Cedex


Immatriculé(e) sous le n° FINESS : 590 782 652


Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par ~~Monsieur ou Madame~~ Sylvie LECOUSTRE

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :


LECOUSTRE
Directrice



The stamp is circular with a central emblem of a seated figure. The text around the emblem reads 'CENTRE HOSPITALIER D'HAZEBROUCK' at the bottom and 'REPARIERS - FLANDRE' at the top.

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement CH d'Hesdin

Faisant élection de domicile au

3 rue Prévost BP 89 62140 Hesdin

Immatriculé(e) sous le n° SIRET : 266 209 386 000 25

Agissant pour son compte ~~et au nom et pour le compte des entités~~.....

Représenté(e) par ~~Monsieur ou~~ Madame Jeanne-Marie MARION-DRUMEZ, Directrice

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

le 3-7-2018
Pour le Directeur et
par délégation

Le Directeur Adjoint


GIESBERGER



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement **CENTRE HOSPITALIER DE LENS**

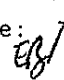
Faisant élection de domicile au **99 Route de la Bassée 62300 LENS**

Immatriculé(e) sous le N°FINESS **620000257** - N° SIRET : **2662093290001**

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Représenté(e) par Monsieur ou Madame **EDMOND MACKOWIAK**

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :  Le Directeur,

Edmond MACKOWIAK



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissementCENTRE HOSPITALIER DU QUESNOY.....

Faisant élection de domicile au 90 rue du 8 mai 1945 – 59530 LE QUESNOY.....


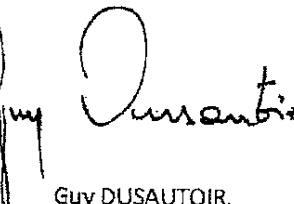
Immatriculé(e) sous le n°...FINESS : 590781670.....

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

.....CENTRE HOSPITALIER DU QUESNOY.....

Représenté(e) par Monsieur Guy DUSAUTOIR, Directeur.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature  
Guy DUSAUTOIR.

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement GROUPE HOSPITALIER Loos Haubaudin

Faisant élection de domicile au 20 Rue Barbuse - BP 57

..... 59374 Loos Cedex

.....

Immatriculé(e) sous le n° Finess 59 005 312 0

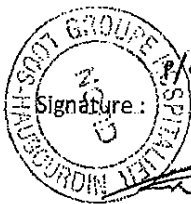
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités des ailes de

..... Loos et d'Haubaudin

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Labave Séverine, Directrice

.....

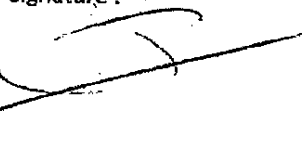
Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

 S. LABAVE

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Provinces du nord
Faisant élection de domicile au Nancy en Basoche
.....
.....
Immatriculé(e) sous le n°.....
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
.....
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Emmanuel SJS
Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature : 

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement Paul Cordanovier

Faisant élection de domicile au Marq en Bouteille

.....

.....

Immatriculé(e) sous le n°.....

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

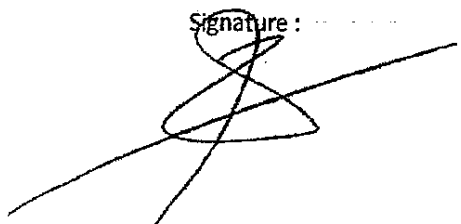
.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Emmanuel SIS

..... Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement **Centre Hospitalier de Sambre Avesnois**

Faisant élection de domicile au **13 Boulevard Pasteur BP 60249 59607 MAUBEUGE CEDEX**

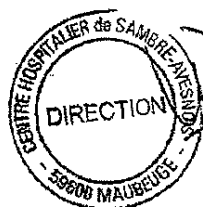
Immatriculé(e) sous le n° **FINESS 59 078 1803**

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par **Madame Marie-Pierre BONGIOVANNI-VERGEZ, Directeur**

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

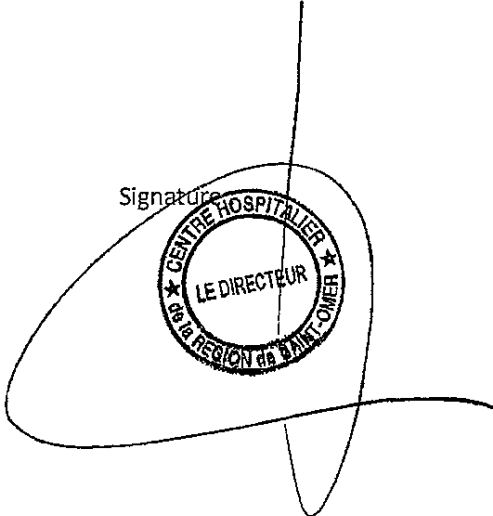


FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer
Faisant élection de domicile au Rue de Bledesques
BP 60357
62505 SAINT-OMER Cedex
Immatriculé(e) sous le n° 266 209 667
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Philippe MERCAUD

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature



CENTRE HOSPITALIER
LE DIRECTEUR
RUE DE BLEDÉSQUES
BP 60357
62505 SAINT-OMER

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement E.P.C. "Les Passerelles - La Source"

Faisant élection de domicile au 206 Rue de Guarbecque

..... 62350 SAINT-VENANT

.....

Immatriculé(e) sous le n°.....

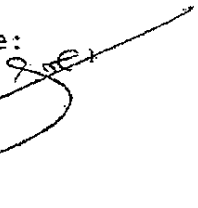
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame..... BRICHET Sylvia Directrice

.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature : 

E.P.C. LES PASSERELLES-LA SOURCE
206 rue de Guarbecque - BP 34
62350 SAINT VENANT
Tél. : 03 91 82 62 30 - Fax : 03 91 82 62 34

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement EHPAD "Les 4 Saisons"

Faisant éléction de domicile au 145 Rue d'Aire

..... 62350 SAINT-VENANT

.....

Immatriculé(e) sous le n°.....

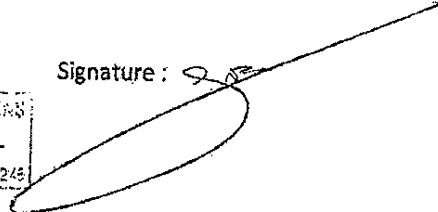
Agissant pour son compte ~~et au nom~~ et pour le compte des entités.....

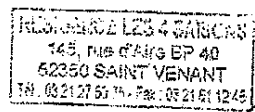
.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame..... BRICHET Sylvie

.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature : 



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement *Groupe Hospitalier Seclin Courm*
Faisant élection de domicile au *rue d'Ayuda Bp 109*
59471 Seclin Cedex

Immatriculé(e) sous le n°

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités *membres*
fondateurs

Représenté(e) par Monsieur ou Madame *Sophie Delmotte,*
Directrice

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissementEHPAD RESIDENCE FLORENCE NIGHTINGALE

Faisant élection de domicile au 57, rue du Général de Gaulle – 59730 SOLESMES

.....
.....

Immatriculé(e) sous le n°...FINESS : 590783577.....


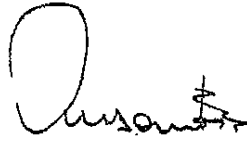
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

.....EHPAD RESIDENCE FLORENCE NIGHTINGALE.....

Représenté(e) par Monsieur Guy DUSAUTOIR, Directeur.....

.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature:  
Guy DUSAUTOIR.

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement C.H.I. Wasquehal

Faisant élection de domicile au

Immatriculé(e) sous le n°

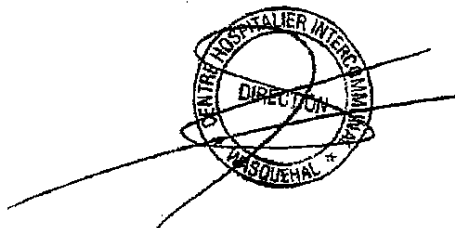
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Emmanuel S.Y.S.,

..... Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :




**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement Centre Hospitalier de Wattrelos
Faisant élection de domicile au 30 rue du Dr A. Fleming
..... 59393 Wattrelos Cedex
.....
Immatriculé(e) sous le n° 965 907 014 000 121
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités CH de Wattrelos /
et pour le Homeo du Bel Age
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Eric KRZYKALA Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 Juin 2018.

Signature :


ERIC KRZYKALA
Directeur



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Hôpital Maritime
Faisant élection de domicile au Boulevard Vancauwenberghe
59123 ZUYDCOOTE

Immatriculé(e) sous le n° FINESS juridique 590784245

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Hôpital Maritime

Représenté(e) par ~~Monsieur~~ ou Madame Isabelle DRUESNE

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Re 04/07/18 Signature :



Isabelle Druesne

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AVESNES

Faisant élection de domicile au ROUTE D'HAUT LIEU 59440 AVESNES-SUR-HELPE

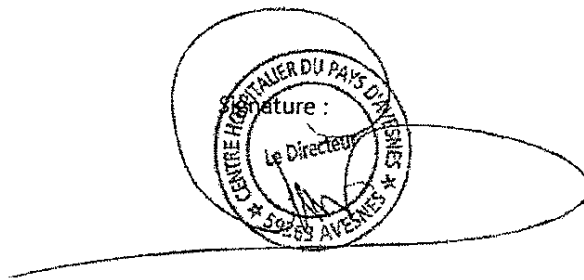
Immatriculé(e) sous le n°265 906 750 000 12

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités CENTRE HOSPITALIER DU
PAYS D'AVESNES

Représenté(e) par Monsieur Serge GUNST

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

Signature :
Le Directeur



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement CH de Fourmies

Faisant élection de domicile au Rue de l'Hôpital

..... BB 20025

..... 59611 FOURMIES Cedex

Immatriculé(e) sous le n°.....

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

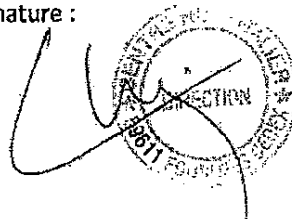
.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame..... Caroline HENNIOT

..... Directrice

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement CH Souvain

Faisant élection de domicile au 61 bis rue Joseph Bouliq
59490 Souvain

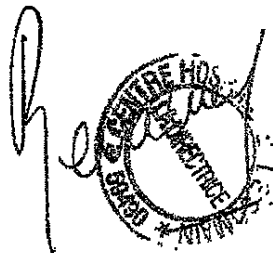
Immatriculé(e) sous le n° ainet (265 906 990 000 14)

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Brigitte Remuier, Directrice

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Brigitte Remuier'. To the right of the signature is a circular stamp. The stamp contains the text 'GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE' around the perimeter and '2018' at the bottom. The center of the stamp has some illegible markings.

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux
Faisant élection de domicile au 19 rue des anciens et A.F.N
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

Immatriculé(e) sous le n° FINESS 59 078 22 07 / SIRET 26590697400018
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Michel THUMERELLE -
Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

Signature :



Le directeur
M. THUMERELLE

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement **CENTRE HOSPITALIER DE LA BASSEE**

Faisant élection de domicile au **32 Rue des Fossés 59480 La Bassée**

Immatriculé(e) sous le N°FINESS **590000097** - N° SIRET : **265 906 91700017**

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Représenté(e) par Monsieur ou Madame...**EDMOND MACKOWIAK**

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :  Le Directeur,

Edmond MACKOWIAK

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement EPSN Lille - Métropole

Faisant élection de domicile au 104 rue du Général Leclerc
59280 Armentières

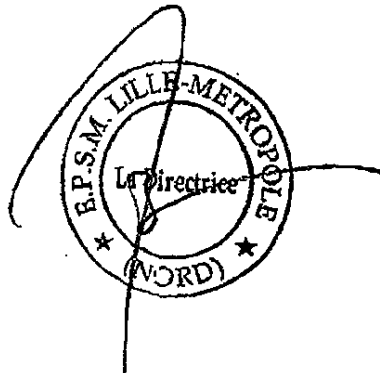
Immatriculé(e) sous le n° 265 907 063 0019 (Siet)

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Valérie BENEAT-PABUER

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Jeumont
Faisant élection de domicile au 871 Avenue du Général de Gaulle
59460 JEUMONT

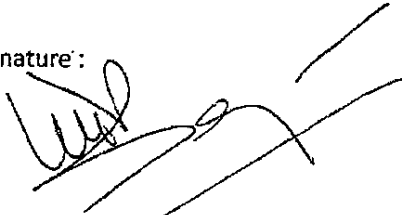
Immatriculé(e) sous le n° FINESS 590781639

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame BON GIOVANNI - VERGEZ,
Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement **HOPITAL CENTRAL**
Faisant élection de domicile au **de FELLERIES-LIESSIES**
..... **59740 SOLRE LE CHATEAU**
..... **Tél. 03 27 56 72 00**
..... **Fax 03 27 61 69 07**

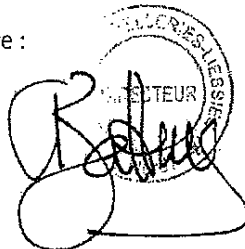
Immatriculé(e) sous le n° **59 0000 563**

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame..... **Christine BATEUX**
..... **Directrice Déléguée**

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre hospitalier de Le Cateau Cis
Faisant élection de domicile au 28 Boulevard Pasteur
59360 LE CATEAU CAMBRESIS
Immatriculé(e) sous le n° numéro judiciaire : 59 078 162 1
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Ingrid Minne
Directrice Déléguée

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissementCentre Hospitalier de Dunkerque

Faisant élection de domicile au

130 avenue Louis Herbeaux

CS 76367

59385 DUNKERQUE Cedex 1

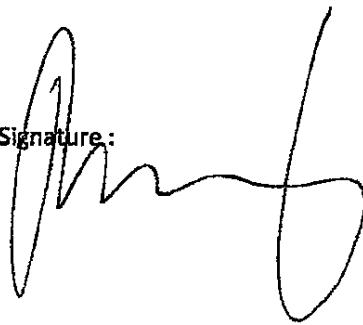
Immatriculé(e) sous le N° 512 068 800 00014

Agissant pour son compte ~~et au nom et pour le compte des entités~~.....

.....
Représenté(e) par Monsieur Bruno DONIUS, Directeur
.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement EHPAD « Les Remparts » de Lillers

Faisant élection de domicile au 14 rue de la Gare 62190 LILLERS


Immatriculé(e) sous le n°620118653 (FINESS)

Agissant pour son compte

Représenté(e) par Monsieur Bruno WIART, son Directeur

**Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.**

Signature :



**EHPAD
Les remparts
Monsieur WIART
Le Directeur
62192 LILLERS Cédex**

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement Centre Hospitalier de Doullens.....

Faisant élection de domicile au Rue de Routequeue – 80600 DOULLENS.....

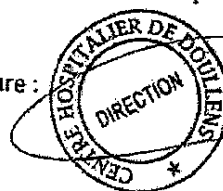
Immatriculé(e) sous le n° SIRET : 26800010600016 – n°FINÉSS : 80 000.006 9

Agissant pour son compte.....

Représenté par Monsieur Thierry GIRACCA, directeur délégué

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



Pour la Directrice Générale
et par délégation,
le Directeur,

Thierry GIRACCA

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE


L'établissement G.H.P.S.O (Groupe Hospitalier du Sud de l'Oise)
Faisant élection de domicile à Boulevard Lazerme
60100 CREIL

Immatriculé(e) sous le n° RNE N. 600101984
SIRET: 700 029 019 00018
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités G.H.P.S.O

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Didier SAADA

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

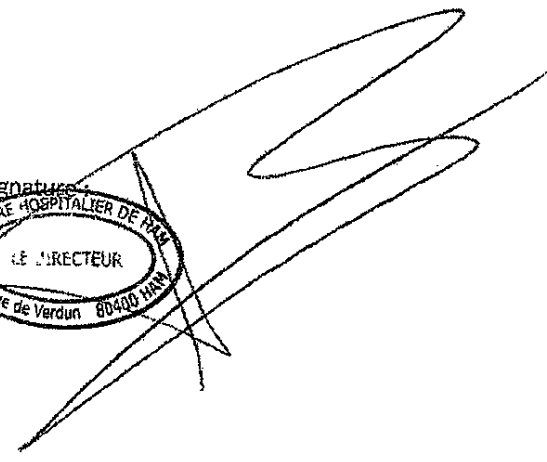
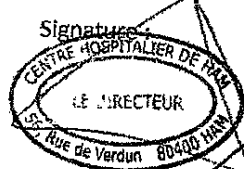
Le 17/07/2018

Signature : 

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement CENTRE HOSPITALIER HAN
Faisant élection de domicile au 86 Rue de Verdun
BP 80078 80400 HAN
Immatriculé(e) sous le n° 868 000 155 000 13
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
Représenté(e) par Monsieur ou Madame ALAIN BONNIERE

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature: 


FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement : *Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont de l'Oise*

Faisant élection de domicile au : *2 rue des Finets – 60607 CLERMONT Cedex*.....

Immatriculé(e) sous le n°*266 007 111 000 13*.....

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame...*Stephan MARTINO - Directeur*.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

Le Directeur
du Centre Hospitalier Interdépartemental
de Clermont de l'Oise



S. MARTINO

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement C H Georges DECROZE

Faisant éléction de domicile au Sane Ambroise CROZAT

..... GIRON PONT-SAINT-MAXENCE

Immatriculé(e) sous le n° 800 100 127 (code FINES)

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Monsieur BELLOT Olivier,

..... Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, overlapping strokes.

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Beauvais

Faisant élection de domicile au 40 avenue Jean Blum, BP 40319

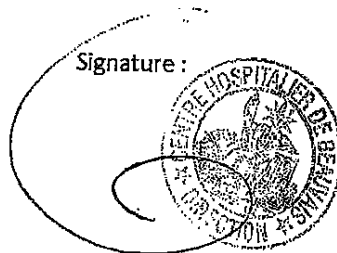
60 021 BEAUVAIS Cedex

Immatriculé(e) sous le n° 600 100 173

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Représenté(e) par Monsieur ou Madame ERIC GUYADER

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature : 

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement CH Clermont de l'Oise

Faisant élection de domicile au Rue Frédéric RABOISSON 60600 Clermont de l'Oise

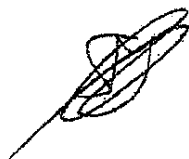
.....
Immatriculé(e) sous le n° siret 266 007 087 00015

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités CH Clermont de
l'Oise.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame GUYADER Eric Directeur par Interim
du CH Clermont de l'Oise

.....
Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Crevecoeur le Grand

Faisant élection de domicile au 16 place de l'Hôtel de ville

60 360 CREVECOEUR LE GRAND

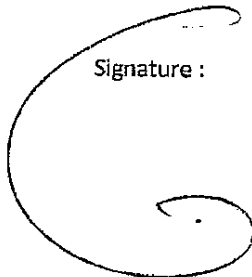
Immatriculé(e) sous le n° 600 100 580

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame ERIC GUYADER

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Corbie

Faisant élection de domicile au 33 Rue Gambetta

80800 CORBIE

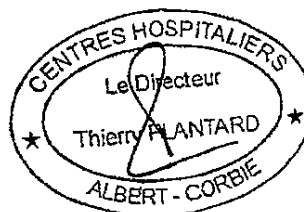
Immatriculé(e) sous le n° 268 0000 72 000 10

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Thierry PLANTARD

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement ... Centre hospitalier de Château-Thierry

Faisant élection de domicile au Route de Verdilly- BP 10179

02405 Château-Thierry cedex

Immatriculé(e) sous le n° Finess 020004404

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Brigitte DUVAL, directrice par intérim

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Le 22 juin 2018

Signature :



P. MERCIER

Directeur Adjoint

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement CENTRE HOSPITALIER DE SOISSONS

Faisant élection de domicile au 46, avenue du Général de Gaulle 02209 SOISSONS Cedex.

Immatriculé(e) sous le n° 260 208 624 00015

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Représenté(e) par Monsieur ou Madame DUVAL Brigitte, Directrice par intérim

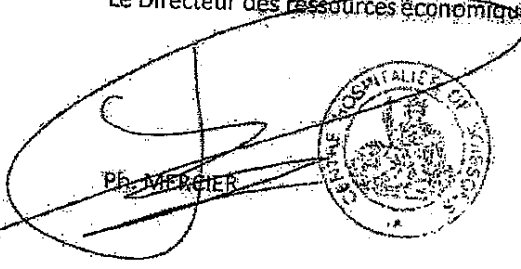
Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

A Soissons, le 12 juillet 2018

Signature :

Pour la directrice et par délégation

Le Directeur des ressources économiques et logistiques


P. MERCIER

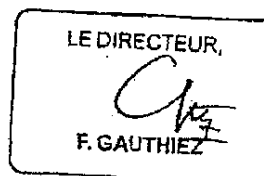


FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Peronne
Faisant élection de domicile au 1, Place du Jeu de Paume
80200 PERONNE
Immatriculé(e) sous le n° 80000093
Agissant pour son compte et au nom et ~~pour le~~ compte des entités
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Gauthiez

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de Saint-Quentin
Faisant élection de domicile au 1, Avenue Michel de l'Hopital
01.321 SAINT-QUENTIN Cedex

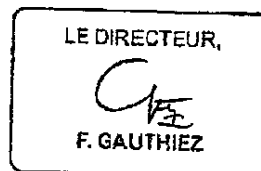
Immatriculé(e) sous le n° 020000063

Agissant pour son compte et au nom et ~~pour le compte~~ des entités

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Gauthiez

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.


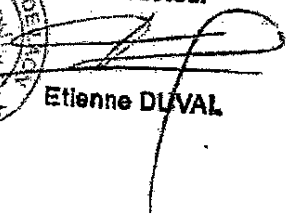
Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement Centre Hospitalier
Faisant élection de domicile au 33 rue Marcelin Berthelot
..... 02000 LAON
.....
Immatriculé(e) sous le n° 02 0000253
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
.....
Représenté(e) par Monsieur ~~ou Madame~~ Etienne DUVAL, Directeur
.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature  **Le Directeur**

Etienne DUVAL

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement *le Centre Hospitalier de Chauny*
Faisant éléction de domicile au *34 rue des Anciens Combattants AFN & TON*
..... *02300 CHAUNY*
..... *SIAST 26020864000011*
Immatriculé(e) sous le n° *FINESS 02 0000 18F*
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
.....
Représenté(e) par Monsieur ou Madame *François GAUTHIER*
.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

J. O. Laurent Gauthier
Directeur de site



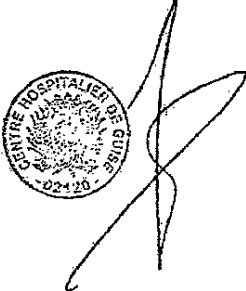
Signature :

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement CENTRE HOSPITALIER DE GUISE
Faisant élection de domicile au 858 Rue des Docteurs Neillens
..... 02 120 GUISE
.....
Immatriculé(e) sous le n° 02 00000 22
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
.....
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Jean Baptiste DEHAINE
..... Député Délégué de Sik

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier d'Uison

Faisant élection de domicile au 40, rue aux bœufs
02100 HIRSON

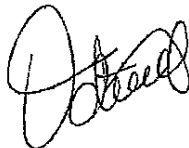
Immatriculé(e) sous le n° siset 26 02 00076 00016

Agissant pour son compte ~~et au nom et pour le compte des entités~~.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame **PATRICK TREPANT**
DIRECTEUR GENERAL
HI-NO-VE

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement *Centre Hospitalier le Nouvion en Thiérache*

Faisant élection de domicile au *40, rue André Ridelers*

..... *02170 le Nouvion en Thiérache*

Immatriculé(e) sous le n° *26020009200013*

Agissant pour son compte ~~et au nom et pour le compte des entités~~.....

Représenté(e) par Monsieur ~~ou Madame~~.....

PATRICK TREPANT
DIRECTEUR GENERAL
HT-NO-VE

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

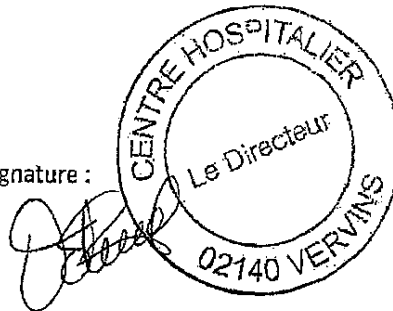
[Signature]
CENTRE HOSPITALIER -
LE NOUVION EN THIÉRACHE
Le Directeur

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier Vervins
Faisant élection de domicile au Place de la liberté
02140 Vervins
.....
Immatriculé(e) sous le n° Siret 260 200 400 00014
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....
.....
Représenté(e) par Monsieur ou Madame PATRICK TREPANT
DIRECTEUR GENERAL
HI-NO-VE

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier Gériatrique

Faisant élection de domicile au 2 Avenue Dupuis

02800 LA FERRE

Immatriculé(e) sous le n° 020000048

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités du Centre Hospitalier Gériatrique et de son EHPAD annexé

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Etienne DUVAL, Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

Centre Hospitalier Gériatrique
2, Avenue Dupuis - 02800 LA FERRE
Secrétariat de Direction
Tél. : 03.23.56.67.16
Fax : 03.23.56.67.29

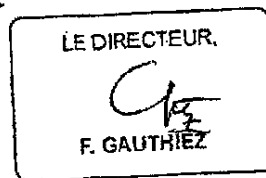

Le Directeur
Etienne DUVAL

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement CRPF de Saint-Gobain
Faisant élection de domicile au Route de Saint-Nicolas
02410 SAINT-GOBAIN
Immatriculé(e) sous le n° 010003620
Agissant pour son compte et au nom ~~et pour le compte~~ des entités
Représenté(e) par Monsieur ou ~~Madame~~ GAUTHIEZ

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement **Centre Hospitalier Compiègne-Noyon**

Faisant élection de domicile au **8 avenue Henri Adnot – 60321 COMPIEGNE CEDEX**

Immatriculé(e) sous le n° FINESS : **600100721**

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités :

- **Centre Hospitalier Compiègne-Noyon**
- **IMPRO de Ribécourt-Dreslincourt**
- **EHPAD Tracy le Mont, Attichy**
- **EHPAD Cuts**
- **EHPAD Bellifontaine**

Représenté(e) par **Madame Brigitte DUVAL, Directrice**

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Fait à Compiègne le 03 juillet 2018

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement HOPITAL DE CREPY-EN-VALOIS

Faisant élection de domicile au 16 rue Saint Lazare 60800 CREPY-EN-VALOIS.


Immatriculé(e) sous le n° FINESS 600100085

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Représenté(e) par Madame Julie CHOLLET COTTENCEAU

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

La Directrice
Julie Chollet-Cottenceau


FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier de GRANDVILLIERS

Faisant éléction de domicile au 9 place Baudin, 60 210

GRANDVILLIERS

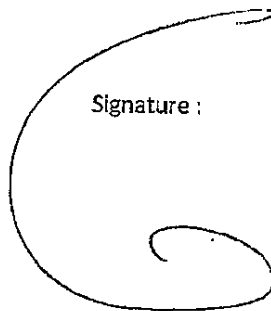
Immatriculé(e) sous le n° 600 106 785 (EHPAD) / 600 001 184 (USLD)

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ~~ou Madame~~ ERIC GUYADER

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement Centre Hospitalier d'Abbeville

Faisant élection de domicile au 43 rue de Pisse

80142 Abbeville Cedex

Immatriculé(e) sous le n° 268 0000 15000 19

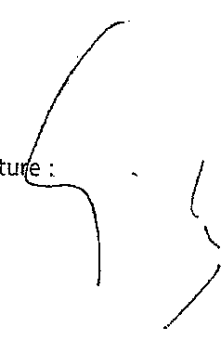
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Georges NIFFERÉ,

Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE

DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Centre Hospitalier du Terrois

Faisant élection de domicile au 17 rue d'Heudin

62 130 GAUCHIN-VERLOINGT

Immatriculé(e) sous le n° 62 01 000 81

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Centre Hospitalier du Terrois

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Reine BERTRAND

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature



FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement.....

Faisant élection de domicile au **Association Aurore - Centre APTE**

SIRET : 02 001 0310

Siret : 775 884 970 007 23 - APE : 8720 B

2 Rue du Gal Dutour de Noirofosse

02880 BUCY-LE-LONG

Tel : 03.23.72.22.80 - Fax : 03.23.72.22.88

Immatriculé(e) sous le n°.....

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame **CASTERIAN Sabine**,

Directrice

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Association Aurore - Centre APTE

SIRET : 02 001 0310

Siret : 775 884 970 007 23 - APE : 8720 B

2 Rue du Gal Dutour de Noirofosse

02880 BUCY-LE-LONG

Tel : 03.23.72.22.80 - Fax : 03.23.72.22.88

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement EPST Départemental de l'Aisne

Faisant élection de domicile au 02320 PREMONTRE

Immatriculé(e) sous le n° SIREN 260 200 340

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame François CHAPUIS

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



Le Directeur
F. CHAPUIS

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement GCS HOPITAL DE CHANTILLY - LES JOCKEYS

Faisant élection de domicile au 12 avenue du Général Leclerc
60500 CHANTILLY

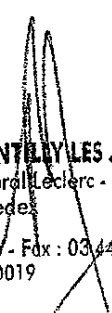
Immatriculé(e) sous le n° SIRET 815 208 533 00019

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités C.M.C. DES JOCKEYS
ET CENTRE CHIRURGICAL DE CHANTILLY

Représenté(e) par Monsieur ou Madame BOUTARD Eric

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

Signature :



HOPITAL DE CHANTILLY LES JOCKEYS
12 Avenue du Général Leclerc - BP 30239
60631 Chantilly Cedex
Tél. : 03.44.62.66.66 - Fax : 03.44.62.66.50
SIRET 815 208 533 00019

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement MAISON DE SANTE de BOHAIN

Faisant élection de domicile au 57, rue Olivier Roguere
02110 BOHAIN

Immatriculé(e) sous le n° 19

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Jean-Baptiste DEHAINE

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement Hôpital de NANTEUIL - EHPAD
Faisant élection de domicile au 15, rue de Beauregard
60400 NANTEUIL LE HAUDOIN
.....
Immatriculé(e) sous le n° SIRET: 600100119
SIRET: 20600701200013
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités Hôpital
de NANTEUIL LE HAUDOIN - EHPAD
Représenté(e) par Monsieur ou Madame Didier RADA
.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

le 5/07/2018

Signature :
AS



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

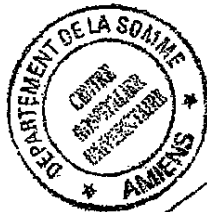
L'établissement C.H.U. Amiens-Picardie
Faisant élection de domicile au R.D. 108 80051 Amiens cedex 1
.....
.....
Immatriculé(e) sous le n°.....
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités G.H.T.
Somme littoral sud
Représenté(e) par ~~Monsieur~~ ou Madame Danielle PORTAL
.....

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :

La Directrice Générale

D. PORTAL



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement : **CENTRE HOSPITALIER D'ALBERT**

Faisant élection de domicile au : **RUE TIEN TSIN – BP N° 30214 – 80303 ALBERT CEDEX**

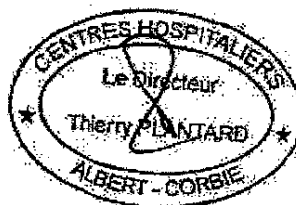
Immatriculé sous le n° FINESS : **80 000 003 6**

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités : **CH D'ALBERT**

Représenté par : **Monsieur Thierry PLANTARD – Directeur**

Dûment habilité à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature :



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL MONTDIDIER – ROYE

Faisant élection de domicile au

25 rue Armand de Vienne

80500 MONTDIDIER

Immatriculé(e) sous le n°268 000 163 000 17

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL MONTDIDIER – ROYE

Représenté(e) par Monsieur Elio MELIS, Directeur

**Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 Juin 2018.**

Signature : Monsieur ELIO MELIS



**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement : Centre Hospitalier Philippe PINEL

Faisant élection de domicile au

Route de Paris

CS74410

80044 AMIENS CEDEX 1

Immatriculé(e) sous le 268 000 296 000 15

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités

Centre Hospitalier Philippe PINEL

Représenté par Monsieur Elio MELIS, Directeur

**Dûment habilité à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE
suite à l'AG du 22 juin 2018.**

Le Directeur
LE DIRECTEUR
E. MELIS
* DURY *

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

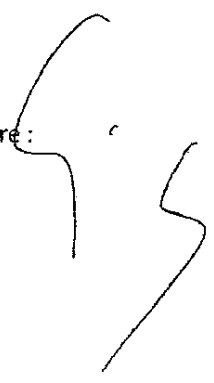
L'établissement Centre Hospitalier Intercommunal de
R. Brée de Somme
Faisant élection de domicile au 33 quai du Commerce
80230 SAINT VALERY SUR SOMME

Immatriculé(e) sous le n° 200 040 301 000 18

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame Georges NIESSE,
Directeur

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

Signature : 

**FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE**

L'établissement Centre Hospitalier de CHAUMONT en Vexin

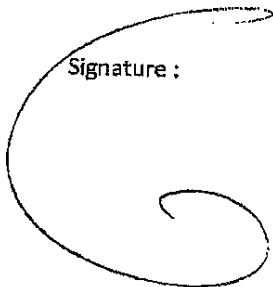
Faisant élection de domicile au 34 bis rue Pierre BOÏN
..... 60 210 CHAUMONT en Vexin

Immatriculé(e) sous le n° 600 100 572

Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités.....

Représenté(e) par Monsieur ou Madame ERIC GUYADER

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG du 22 juin 2018.

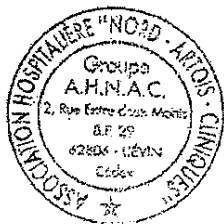
Signature : 

FORMULAIRE DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 MODIFIANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE

L'établissement GROUPE AHNAC
Faisant élection de domicile au Rue entre deux monts
..... 62804 LIEVIN
.....
Immatriculé(e) sous le n° FINESS 62.0.001.834
Agissant pour son compte et au nom et pour le compte des entités du Groupe
.....
Représenté(e) par Monsieur Blanc

Dûment habilité(e) à cet effet, approuve l'avenant numéro 1 modifiant la convention
constitutive du GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE PHARMA HAUTS DE FRANCE suite à l'AG
du 22 juin 2018.

Signature :



Pour le Groupe AHNAC
Le Directeur Général
(Signature)
François-Emmanuel BLANC